

Réf: Dossier 365921

Avis de constitution

SOCIETE « ELECTRICITE PLUS PROS » en abrégé « EPP »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
ZONE CDI ANYAMA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2024 , et enregistrés le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELECTRICITE PLUS PROS » en  
abrégé « EPP »

Objet : ELECTRICITE GENERAL; CONSEIL; INNOVATION;  
FILON;  
ELECTRICITE, INSTALLATION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
ZONE CDI ANYAMA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DJE KOUAKOU DAVIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12541 du 03/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74451/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

